



Accueil parascolaire de midi

Année scolaire 2020-21

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h00 à 13h45

Inscription aux repas chauds (toute l'année scolaire) et
accueil individualisé (du 24 août au 18 décembre 2020)

Le 24 août prochain, votre enfant va poursuivre sa scolarité dans un établissement réunissant les « grands » élèves, de la 7^e année primaire à la 11^e année secondaire. Afin de faciliter votre organisation, un dispositif d'accueil libre ou sur inscription est offert dès la 7P pendant la pause de midi.

Durant toute l'année scolaire, des animatrices et des animateurs parascolaires assurent un accueil et une présence bienveillante, ainsi que des activités selon les envies des élèves, au réfectoire ou dans les espaces parascolaires. Une offre de repas chauds et équilibrés, avec entrée, plat principal et dessert, est également proposée au réfectoire.

Accueil pour les élèves de 7P

Du 24 août au 18 décembre 2020 :

De manière à renforcer l'encadrement des plus jeunes et les accompagner dans leur nouveau collège, le Service des écoles primaires et secondaires propose aux élèves de 7P un encadrement – avec contrôle des présences.

Cette prestation est gratuite mais nécessite, pour des raisons d'organisation, une inscription. Elle repose sur les modalités suivantes :

- ➔ Accueil dès 12h00 dans le réfectoire et contrôle des présences ;
- ➔ En cas d'absence non excusée, le parent référent est averti par téléphone ou par sms ;
- ➔ L'enfant achète son repas sur place ou vient avec son pique-nique.
Des micro-ondes, des carafes d'eau et des couverts sont à disposition.
- ➔ Après le repas et jusqu'à 13h40, l'équipe d'animation propose des activités selon les envies des élèves.

Du 4 janvier au 2 juillet 2021 :

L'équipe d'animation continuera à assurer une présence et des animations au réfectoire pour l'ensemble des élèves durant la pause de midi mais sans contrôle des présences.

Repas chauds

Le prix du menu est de CHF 8.-. L'achat de cartes de 10 repas au prix de CHF 80.- est privilégié, mais l'achat à l'unité est également possible. Les cartes-repas sont valables toute l'année scolaire et ne sont pas remboursées en cas de perte et la gestion des consommations est de la responsabilité de l'enfant.

Subventionnement : une aide financière peut être demandée au service des écoles primaires et secondaires (Mme Catherine Nicoud, tél. 021 315 64 37) ou via le site Internet www.lausanne.ch/refectoires.

Régime alimentaire : l'enfant gère seul le suivi de son régime alimentaire (allergies, etc.) et le communique au moment de sa commande.

Menus : les menus de la semaine sont disponibles sur le site Internet www.lausanne.ch/menus.

Règles générales au réfectoire

- Les directives de l'OFSP restent en vigueur comme dans les classes : chaque élève est tenu de se laver soigneusement les mains au moment d'entrer dans le réfectoire. Une distanciation physique est respectée avec les adultes encadrants.
- Les élèves collaborent au maintien de la propreté des lieux en laissant leur place libre de tout déchet et participent à la remise en ordre de l'espace mis à disposition : matériel, tables, chaises ; vaisselle, etc.
- Les boissons sucrées ne sont pas autorisées.
- Chaque élève doit respecter le règlement interne de l'établissement et du réfectoire.

Comportement – attitude générale

- Les élèves ont une attitude correcte et polie, aussi bien envers les adultes qu'envers leurs camarades.
- Ils/elles s'abstiennent de tout acte de violence physique et ou verbale.
- Ils/elles respectent les règlements internes de leur établissement et obéissent à l'équipe d'animation.

Conditions de l'accueil personnalisé s'adresse aux élèves de 7P

Les parents s'engagent à annoncer les absences de leur enfant auprès de l'équipe d'animation, de 08h30 à 11h30 (de préférence par sms) ; le cas échéant l'élève peut apporter un mot d'excuse signé ;

- ➔ L'élève peut quitter le groupe après avoir averti l'équipe d'animation pour se rendre à d'autres activités de l'établissement (devoirs accompagnés, cours facultatifs, bibliothèque, ...) ;
- ➔ Les parents qui ne souhaitent plus bénéficier de la prestation d'accueil individualisé (contrôle des présences pour leur enfant) sont priés de l'annoncer par écrit à l'équipe d'animation du réfectoire.
- ➔ L'offre est assurée sous réserve de 10 inscriptions minimum.

Tout élève qui ne respecte pas le règlement ci-dessus risque une exclusion qui sera communiquée aux parents et à la direction d'établissement.

En vous remerciant de votre attention et en souhaitant une excellente rentrée scolaire à votre enfant, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Lausanne, juillet 2020



Fabienne De Pietro
Adjointe administrative
Service des écoles primaires et
secondaires (SEP+S)



Claire Attinger
Responsable de la restauration collective
Service d'accueil de jour de l'enfance
(SAJE)



PAUSE DE MIDI

INSCRIPTION POUR L'OFFRE MENU ET POUR LE CONTROLE DES PRESENCES (élèves de 7P)

A renvoyer jusqu'au 17 août 2020

par courriel à : sepsparascolaire@lausanne.ch
ou par courrier postal à : Service des écoles primaires et secondaires,
secteur parascolaire, Place Chauderon 9, CP 5032, 1002 Lausanne

Par le présent bulletin, j'inscris mon enfant pour l'offre MENU (entrée, plat, dessert) et/ou au contrôle de présence les jours suivants :

		Toute l'année	Jusqu'au 18.12.2020
Lundi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud*	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Mardi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud*	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Jeudi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud*	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Vendredi	de 12h00 à 13h45	<input type="checkbox"/> Repas chaud*	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence

Seulement dans certains collèges :

Uniquement à la Rouvraie et à Coteau-Fleuri : mercredi de 12h à 16h00	Venir avec son pique-nique	<input type="checkbox"/> Contrôle de présence
Uniquement à la Rouvraie : vendredi de 15h25 à 17h30		<input type="checkbox"/> Contrôle de présence

*Les repas chauds coûtent CHF 8.- l'unité à payer sur place, avec possibilité de subside ; des cartes de 10 repas sont disponibles. Plus d'informations sur www.lausanne.ch/refectoires.

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Collège : N° de classe : Maître·sse de classe :

Nom du/de la responsable légal·e de l'élève :

Téléphone portable du/de la responsable légal·e de l'élève:

Le/la responsable légal·e déclare avoir pris connaissance des informations relatives à l'organisation du réfectoire et du fait qu'il n'y aura plus de contrôle de présence dès janvier 2021.

Date : Signature du/de la responsable légal·e :